

« faire d'autres questions au citoyen curé. » La vengeance ne se fit pas attendre. Le 27 messidor, an II, Joseph Reynaud n'est plus à Savigny. Il y a, à cette date, un procès-verbal de la levée des scellés qui avaient été apposés sur les dépendances du presbytère, où étaient les blés et farines appartenant au ci-devant curé. Il constate que l'on a trouvé un sac de blé, un sac de farine et un sac d'avoine ; que la majeure partie avait été mangée par les rats, et que deux quintaux de grains furent vendus, au maximum, 28 livres, aux citoyens qui en manquaient.

Le 22 fructidor, an II, douze habitants de Savigny s'emparent d'une voiture chargée de quatorze sacs de blé appartenant au citoyen Goubillon. La municipalité dresse procès-verbal de la saisie et allègue que le propriétaire du blé saisi ne s'est pas conformé à l'arrêté du Comité de salut public, qui défend à tous les citoyens de s'approvisionner de blé pour plus d'une décade, et qu'il est impossible que le citoyen Goubillon et sa famille aient consommé depuis la moisson jusqu'à cette époque tout le blé qu'il a recueilli dans son domaine. Mais quelques jours après, à la suite d'une enquête sur la quantité de blé récoltée par Goubillon, sur ce qui lui en restait, sur l'origine de celui qu'il a acheté, il fut démontré qu'il n'était pas un accapareur, et le blé saisi lui fut restitué.

La noblesse était représentée à Savigny pendant la Révolution par deux anciens moines de l'abbaye, les derniers survivants, Nicolas-Marie de Prisque de Bisanceuil, sous-diacre, ci-devant prieur claustral, et Jean Ponthus de Thy-Milly, sous-diacre, ci-devant aumônier, et par un ancien officier de l'armée royale, Louis-Jean de Thy-Milly, frère du précédent, décoré de la croix de Saint-Louis, ex-capitaine de grenadiers au régiment d'Aquitaine.